

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 12 mai 2014
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE QUATORZE, le DOUZE du mois de MAI à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 05 mai 2014.

Présents : MM. FOURNIER, MUNIER, DROUIN, MULLER, MATELIC (à partir du point 1.4), WATRIN, CORRADI, BOLTZ, CANTELE, PELIZZARI, FAVIER, HENRY

Membre ayant donné procuration : M. HALTER à M. FOURNIER

Absent excusé : M. MATELIC (du point 1.1 au point 1.3 inclus)

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et FELLY, Mmes OSTER, GIRAULD, LEONARD, STEINMETZ et WARKEN

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Il demande l'autorisation de rajouter les points suivant à l'ordre du jour :

6.1 Construction de logements sociaux par les bailleurs – participation de la CCPOM aux garanties d'emprunts – décision de principe

6.2 Constitution de la commission d'attribution des subventions dans le cadre des dispositifs d'amélioration de l'habitat

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, accepte que les points 6.1 et 6.2 soient ajoutés à l'ordre du jour.

1. LOGEMENT

1.1 DB 2014-37 – Opération ravalement de façades – Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions dans le cadre de l'opération « Ravalement de façades » à divers particuliers pour un montant total de 5 460 €.

1.2 DB 2014-38- Opération ravalement de façades – Modifications du périmètre d'éligibilité

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'étendre le périmètre d'éligibilité aux subventions « ravalement de façades » des rues suivantes de la commune d'Amnéville :

- RD47
- Rue des Romains
- Rue Gabriel Péri
- Rue du Parc

1.3 DB 2014-39- Suivi et animation – lancement d’une consultation

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DECIDE le lancement d’une consultation pour assurer le suivi-animation de l’opération ravalement de façades,
- et AUTORISE le Président à engager toutes les démarches nécessaires à cet effet.

1.4 DB 2014-40 – Programme d’intérêt général – Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions dans le cadre du Programme d’Intérêt Général (PIG) à divers particuliers pour un montant total de 3 904,50 €.

1.5 DB 2014-41 – Campagne d’isolation thermique – Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions dans le cadre de la campagne « Isolation thermique » à divers particuliers pour un montant total de 2 200 €.

2. ENVIRONNEMENT

2.1 DB 2014-42 – Dispositif d’aide aux équipements de développement durable – Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité, DECIDE de procéder au versement d’une subvention dans le cadre du dispositif d’aide aux équipements de développement durable à un particulier pour un montant de 58,40 €

3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3.1 DB 2014-43 – Adhésion à l’association ISEETECH - Renouvellement

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DECIDE de renouveler l’adhésion de la CCPOM à l’Institut Supérieur Européen d’Entreprise et de ses Techniques (ISEETECH),
- DECIDE de procéder au versement de la cotisation d’un montant de 3 000 €

4. PETITE ENFANCE

4.1 DB 2014-44 – Equipement RPAM – Demande de subvention auprès de la CAF

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- APPROUVE l’acquisition de mobilier pour l’équipement des locaux de l’antenne du relais Parents Assistants Maternels (RPAM) de la CCPOM située sur le site du multi accueil de Sainte-Marie-aux-Chênes,
- SOLLICITE l’attribution d’une subvention auprès de la Caisse d’Allocations Familiales de la Moselle,
- et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet
-

5. ADMINISTRATION

5.1 DB 2014-45 – Création de deux emplois d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable à la réintégration de deux agents détachés auprès du prestataire chargé de la collecte des déchets ménagers à compter du 1^{er} juin 2014,
- DECIDE de créer, à cet effet, deux emplois d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,
- DECIDE de compléter le tableau des emplois comme indiqué ci-dessous :

Grade ou emploi	Catégorie	Nombre d'emplois créés		Observations
		Temps complet	Temps non complet	
Titulaires ou Stagiaires				
Filière technique				
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	1	-	
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	1	-	
Total		2		

- Et FIXE le régime indemnitaire appliqué à cet emploi à savoir :
 - L'indemnité d'administration et de technicité (IAT)
 - L'indemnité d'exercice des missions des préfectures (IEMP)
 - L'indemnité horaire pour travaux supplémentaires

6. POINTS AJOUTES A L'ORDRE DU JOUR

6.1 DB 2014- 46 – Construction de logements sociaux par les bailleurs – Participation de la CCPOM aux garanties d'emprunts – Décision de principe

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable à la participation de la Communauté de communes au cautionnement par garantie d'emprunt pour faciliter l'accès au crédit des bailleurs de logements sociaux auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations,
- PRECISE que la répartition de la garantie d'emprunt se présentera de la façon suivante :
 - Département de la Moselle : 50 %
 - Commune concernée par l'opération : à hauteur maximum de 25%
 - CCPOM à hauteur équivalente de l'engagement de la commune concernée (c'est-à-dire dans la limite maximum de 25%)

6.2 DB 2014-47 - Constitution de la commission d'attribution des subventions dans le cadre des dispositifs d'amélioration de l'habitat

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNER comme membres de la commission d'attribution des subventions dans le cadre des dispositifs d'amélioration de l'habitat :
 - Président : Monsieur Stéphane BOLTZ,
 - M. HENRY représentant des communes de la Vallée de l'Orne – Rive gauche (Moyeuvre-Petite, Moyeuvre-Grande, Rosselange, Clouange, Vitry-Sur-Orne),

- M. BARTHELEMY représentant des communes de la Vallée de l'Orne – Rive droite (Amnéville, Rombas),
- M. HALTER représentant des communes du Plateau (Sainte-Marie aux Chênes, Montois la Montagne et Roncourt),
- M. MEOCCI représentant des communes des Coteaux (Bronvaux, Marange-Silvange et Pierrevillers).

6.3 DB 2014-48 – 2^{ème} demande d'agrément dérogatoire au dispositif d'aide à l'investissement locatif « DUFLOT » auprès du Préfet : Choix des communes concernées - Demande de révision du zonage
Choix des communes

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable quant au classement des communes de Clouange, Vitry-sur-Orne, Rombas et Marange-Silvange en zone « B2 » concernées par la demande d'agrément dérogatoire au dispositif d'aide à l'investissement locatif « DUFLOT »,
- EMET un avis favorable quant à la demande de révision du zonage pour Amnéville pour un passage de zone « B2 » en zone « B1 »,
- CONFIRMER sa position quant à la demande de reclassement de Roncourt et Bronvaux de zone « C » en zone « B2 »,

8. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 30/04/2014
- Tableau de bord financier au 30/04/2014
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/03/2014
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/04/2014
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 30/04/2014
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/04/2014
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/04/2014
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h15.

Rombas, le 13 Mai 2014
 Le Président



Lionel FOURNIER